

MOUSSE AMOVIBLE



2x1



Domaine d'utilisation*



AGRO ALIMENTAIRE



INDUSTRIE LÉGÈRE



SECOND OEUVRE



ESPACES VERTS



MAINTENANCE

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection.

Oculaire: 100% polycarbonate incolore, monobloc.

Épaisseur oculaire: 2,00 mm.

Traitement: anti-buée et anti-rayures.

Cadre: 100% polycarbonate.

Mousse de confort amovible (EVA).

Branches: 100% polycarbonate, réglables verticalement. Vis en acier inoxydable.

Poids: 46 g.

Coloris: noir et gris.

Conditionnement: carton de 100 pièces.

Sous-conditionnement: boîte de 10 pièces (sachet individuel).

Avantages

- > **Solidité renforcée** grâce à la matière (polycarbonate).
- > **Meilleure visibilité** grâce au large champ de vision.
- > **S'adapte aux morphologies** grâce aux branches réglables.
- > **Modèle hybride, 2 en 1** (mousse de confort amovible).
- > **Traitement contre les rayures et la buée.**
- > **Qualité et fiabilité** d'une production certifiée ISO 9001 / ISO 14001.

Protection
DES YEUX

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425**
relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**
Certifié par **BSI**, organisme notifié n°2797.

EN 166 : 2001 / EN 170 : 2002
[2C-1,2 SINGER® 1 FT C€]



Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

MARQUAGE DE L'OCULAIRE

B - C SINGER® D E F G C E

MARQUAGE DE LA MONTURE

SINGER® A F E G C E



A

NORMES

EN 165	Protection individuelle de l'œil: vocabulaire.
EN 166	Protection individuelle de l'œil: spécifications.
EN 167	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais optiques.
EN 168	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais autres qu'optiques.
EN 169	Protection individuelle de l'œil: filtres pour le soudage et les techniques connexes.
EN 170	Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'ultra-violet.
EN 171	Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'infrarouge.
EN 172	Protection individuelle de l'œil: filtres de protection solaire pour usage industriel.
EN 175	Protection des yeux et du visage: pour le soudage et les techniques connexes.
EN 1731	Protection individuelle de l'œil: protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé.
EN ISO 12312-1	Protection des yeux et du visage. «Risques mineurs». Lunettes de soleil pour usage général.

B

NUMÉRO DE CODE DU FILTRE

Pas de numéro	Filtre de soudage
2	Filtre ultraviolet (UV)
2C ou 3	Filtre UV (bonne reconnaissance des couleurs)
4	Filtre infrarouge (IR)
5	Filtre solaire sans spécification dans l'IR
6	Filtre solaire avec spécification dans l'IR

C

CLASSE DE PROTECTION DU FILTRE

1,1 à 1,2	Utilisation intérieure - protection incolore
1,4 à 2	Utilisation polyvalente - protection légèrement teintée
2,5 à 3,1	Utilisation extérieure - protection fortement teintée
1,2 à 16	Filtres pour le soudage et les techniques connexes

D

CLASSE OPTIQUE

1	Travaux continus (meilleure qualité)
2	Travaux intermittents
3	Travaux occasionnels uniquement

E

RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Pas de symbole	Solidité minimale
S	Solidité renforcée
F	Impact à faible énergie
B	Impact à moyenne énergie
A	Impact à haute énergie

Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou A.
Il indique que les particules sont lancées à des températures extrêmes.

F

DOMAINE D'UTILISATION

Pas de symbole	Usage général
3	Liquides
4	Grosses particules de poussière
5	Gaz et fines particules de poussière
8	Arc électrique de court-circuit
9	Métal fondu et solides chauds

G

EXIGENCES OPTIONNELLES

N	Traitement antibuée ***
K	Traitement anti-rayures ***
O	Oculaire d'origine ***
▽	Oculaire de remplacement ***
R	Facteur de réflexion renforcé dans l'infrarouge ***
H	Monture appropriée pour les petites têtes **

(*) Non applicable aux lunettes à branches - (**) Marquage sur monture uniquement
- (***) Marquage sur oculaire uniquement et seulement si l'exigence optionnelle a été testée.